



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE ;
LOT 4 - NETTOYAGE DE LA VITRERIE DE TOUS
LES BATIMENTS COMMUNAUX ;**

**DÉCISION N° DM-23-226
EN DATE DU 01 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire;

VU la décision N° AU-19-450 en date du 21 novembre 2019 de signer le marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie ; lot 4 - nettoyage de la vitrerie de tous les bâtiments communaux (notifié le 29 novembre 2019);

VU la décision DM21-289 en date du 03 août 2021 relative à la signature de l'acte modificatif n°1 dont l'objet était de prendre en compte le nettoyage d'un vitrage situé au gymnase Simone Veil ainsi qu'une nouvelle DPGF.

VU l'acte modificatif n°2 qui ne présente aucune incidence financière ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 11 mai 2023 donnant un avis favorable à l'acte modificatif n°3 ;

CONSIDERANT la suppression des prestations de nettoyage de la vitrerie dans l'office du tourisme (-110,28€ HT) et dans l'espace Clémenceau (-41,89€ HT) ;

CONSIDERANT que l'acte modificatif n°3 a pour objet d'acter une moins-value de -152,17 € HT à la suite de cette suppression ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°3 du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie; lot 4 -nettoyage de la vitrerie de tous les bâtiments communaux – attribué à la société ATALIAN PROPLETE domiciliée au 56, Rue Ampère, 75017 PARIS ;

Compte tenu du montant du présent acte modificatif n°3, le nouveau montant du marché s'élève à :

Montant annuel initial du marché	47 559,46 € HT
Montant annuel révisé du marché	47 992,94 € HT
Montant de l'acte modificatif n° 1	+ 914,28 € HT
Montant de l'acte modificatif n° 2	Sans incidence financière
Montant de l'acte modificatif n°3	-152,17 € HT
Nouveau montant du marché	48 755,05 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230601-lmc1H10817H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/06/2023
Date de Publication : 01/06/2023